



COMMUNE DE SULLENS

Municipalité

Préavis municipal 06/2019 au Conseil communal de Sullens

Crédits complémentaires 2019

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes et selon le préavis 4/2016 *Compétences financières de la Municipalité*, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les dépassements du compte de fonctionnement et de solliciter l'octroi des divers crédits complémentaires qui n'étaient pas prévisibles ou non prévus lors de l'établissement du budget 2019.

Les crédits et recettes (contreparties) complémentaires faisant l'objet du présent préavis, seront inscrits au budget 2019 et ne seront dès lors pas commentés lors de la présentation des comptes.

Budget de fonctionnement

Comptes	Désignation	Budget 2019 en CHF	Complément demandé en CHF
<u>3</u> 352 <u>352.3140-00</u>	DOMAINES ET BATIMENTS Auberge communale <u>Entretien du bâtiment</u> Remplacement de la chambre négative (congélation) suite panne et frigo bar à boissons : CHF 15'000.- (propriété Commune) Travaux de peinture : CHF 3'700.- Sanitaire, divers travaux : CHF 11'000.- : (montants arrondis)	10'000.-	30'000.-
353 <u>353.3140.00</u>	Bâtiment communal <u>Entretien du bâtiment</u> Réparations sur la conduite de chauffage à distance : CHF 14'000.- Réfection local WC boulangerie (carrelage et sanitaire) : CHF 6'000.- Divers travaux chauffage et radiateurs : CHF 4'400.- (montants arrondis)	5'000.-	25'000.-
<u>353.4360.00</u>	<u>Remboursement de tiers (contreparties)</u> - participation locataire pour dommages occasionnés (radiateur) : CHF 1'500.-		./11'500.-

	- participation assurance pour conduite de chauffage à distance (= estimation - part assurance non définie à ce jour) : CHF 10'000.-		
5 580 <u>580.3120.00</u>	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES Temple et Cultes <u>Frais d'électricité et chauffage</u> Chauffage en continu durant les travaux « incendie »	2'500.-	6'500.-
<u>580.3140.10</u>	<u>Frais d'entretien « sinistre »</u> Travaux de rénovation suite incendie	10'000.-	10'000.-
<u>580.4360.00</u>	<u>Remboursement de tiers (contrepartie)</u> ECA : CHF 10'000.-		./. 10'000.-
	Total des crédits complémentaires Contreparties Total des crédits nets complémentaires		71'500.- ./. 21'500.- 50'000.-

CONCLUSION

La Municipalité prie le Conseil communal de Sullens de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal, dans sa séance du 5 décembre 2019, après avoir :

- vu le préavis municipal n° 6/2019 du 18 novembre 2019
- entendu le rapport de la Commission des finances,
- considéré que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2019 concernant le compte de fonctionnement pour un montant net total de CHF 50'000.- selon répartition des charges et produits (contreparties).

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 18 novembre 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

C. Gozel

N. Bégel

Responsables du préavis : M. Christian Gozel, Syndic

Commission des finances : M. Alain Badan, Mme Evelyne Edgar, M. Yannick Vuillioud,
M. Frank Dayen, M. Eric Dubauloz